



STANDARDS DE QUALITE POUR LES ALLOGREFFES DE
KERATINOCYTES

Révision 2000

Ministère des Affaires Sociales, de la Santé Publique et de
l'Environnement
Conseil Supérieur d'Hygiène

Adresse: Quartier
Esplanade 718 – R.A.C.
Bld. Pacheco 19 bte 5
B-1010 BRUXELLES

Fax: 02/210.64.07

Ces standards ne sont plus d'application. Ils sont repris dans les "standards de qualité particuliers pour les cellules humaines pour lesquelles aucun autre standard de qualité particulier n'existe et qui sont destinés à une application chez l'homme" publiés en novembre 2007 (CSS 8318).